

Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Trimestre du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015

Direction générale des ressources financières et matérielles
et de la gestion contractuelle

Août 2015

***Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs***

Québec 

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Contrats de télécommunication mobile

Exercice financier : **2015-2016**

Trimestre : **Avril à juin**

Réseau et type d'appareils	Nombre de nouveaux forfaits cellulaires acquis depuis le 1er avril 2015, en circulation au 30 juin 2015	Nombre de nouveaux forfaits cellulaires acquis depuis le 1er avril 2015, en réserve au 30 juin 2015	Coûts d'acquisition (Note 1)	Coûts de service mensuel (Note 2)
Rogers	5	0	112,50 \$	92,52 \$
Cellulaire (voix)	4	0	60,28 \$	50,29 \$
Téléphone intelligent	1	0	52,22 \$	42,23 \$
Ipad	0	0	- \$	- \$
Modem	0	0	- \$	- \$
Clé internet	0	0	- \$	- \$
Bell	7	0	550,26 \$	415,45 \$
Cellulaire (voix)	4	0	132,39 \$	92,46 \$
Téléphone intelligent	3	0	417,87 \$	322,99 \$
Ipad	0	0	- \$	- \$
Modem	0	0	- \$	- \$
Clé internet	0	0	- \$	- \$
Télébec Bell	0	0	- \$	- \$
Cellulaire (voix)	0	0	- \$	- \$
Téléphone intelligent	0	0	- \$	- \$
Ipad	0	0	- \$	- \$
Modem	0	0	- \$	- \$
Clé internet	0	0	- \$	- \$
TOTAL:	12	0	662,76 \$	507,97 \$

Informations complémentaires

Note 1: Les coûts d'acquisition incluent les coûts des équipements, des accessoires et des forfaits acquis au cours de la période. Ces derniers sont facturés au prorata du nombre de jours à compter de leur date d'activation.

Note 2: Les coûts de services mensuels incluent les frais encourus, au cours de la période, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} avril 2015. Les coûts des forfaits sont facturés au prorata du nombre de jours à compter de leur date d'activation.